

Coupe de France de KARATE GOJU-RYU Règlement Compétition KATA

Procédure :

Les 2 compétiteurs **AKA (rouge)** et **AO (bleu)** se présentent sur le tapis. Chacun leur tour ils effectuent un KATA libre de leur choix selon la liste des KATA autorisés pour leur catégorie d'âge. A l'issue de leur prestation, les 3 juges (5 pour les finales) se prononcent en votant pour **AKA (rouge)** ou **AO (bleu)**, le compétiteur ayant le plus de voix remporte le match.

Les KATA présentés doivent être différents à chaque tour (Pour les Pupilles et Benjamins un KATA peut être repris à partir du 4^e tour, 5^e tour pour les Minimes mais sans jamais effectuer deux fois de suite le même KATA)

Mise en place et saluts :

Les compétiteurs se présentent aux abords du tapis, **saluent vers le juge central puis se saluent en se faisant face**. **AKA (rouge)** se présente en premier, annonce à haute voix son KATA et l'exécute, sort du tapis et cède sa place à **AO (bleu)**. A la fin des deux prestations **AKA (rouge)** et **AO (bleu)** s'alignent face aux juges et attendent le verdict. L'arbitre central siffle et tous les juges se prononcent en même temps. **Les compétiteurs se saluent puis saluent les juges, et sortent de l'aire du tapis** (soit un total de 4 saluts par compétiteur).

Critères de jugement : 4 critères principaux en compétition individuelle :

1. **Forme correcte du KATA** : en accord avec les standards des écoles de Karaté Goju-ryu.
2. **Exécution technique** : Posture / Techniques / Mouvements de transition / Temps et Synchronisation / Respiration correcte / Concentration (Kimé)
3. **Exécution sportive** : Force / Vitesse / Balance / Rythme / Fluidité / Relâchement
4. **Difficulté technique** du Kata

Critères de disqualification (après réunion brève mais systématique des juges) :

1. Exécution du mauvais KATA ou annoncer le mauvais KATA.
2. Une pause ou un arrêt de l'exécution perceptible pendant plusieurs secondes.
3. Ingérence avec les fonctions des Juges (contact avec un Juge ou Juge contraint de bouger)
4. Chute de la ceinture pendant l'exécution du KATA (ou chute de tout autre objet).
5. Manquement des instructions du Juge Central ou mauvaise conduite.

Fautes (à tenir compte dans l'évaluation) :

1. La moindre perte d'équilibre.
2. L'exécution d'un mouvement incorrect ou incomplet
3. Des mouvements asynchrones, comme l'exécution d'une technique avant que la transition corporelle ne soit complète ou des respirations incorrectes.
4. Gaspiller le temps, y compris par des déplacements prolongés ou des pauses prolongées avant le début de l'exécution d'un mouvement.

Liste des KATA :

La liste officielle des kata est fournie ci-dessous

PUPILLES - BENJAMINS	MINIMES	CADETS – JUNIORS – SENIORS
1 - SHI HO UKE ICHI	1 - FUKYU KATA DAI ICHI	1 - SAIFA
2 - SHI HO UKE NI	2 - FUKYU KATA DAI NI	2 - SEIYUNCHIN
3 - SHI HO UKE SAN	3 - GEKISAI DAI ICHI	3 - SHISOCHIN
4 - FUKYU KATA DAI ICHI	4 - GEKISAI DAI NI	4 - SANSERU
5 - FUKYU KATA DAI NI	5 - SAIFA	5 - SEISAN
6 - GEKISAI DAI ICHI	6 - SEIYUNCHIN	6 - SEIPAI
7 - GEKISAI DAI NI		7 - KURURUNFA
8 - SAIFA		8 - SUPARIMPEI
		9 - TENSHO